

des règles si nous voulons conserver le prestige du Parlement. Cela dit, je pense que les diverses propositions de Votre Honneur devraient être soumises au comité, à l'exception de celle qui a trait à l'application rigoureuse du Règlement. Si vous êtes d'accord, vous pouvez être assuré de ma collaboration pleine et entière.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Il me semble, monsieur l'Orateur, que vous n'obtiendrez pas l'aide des pharisiens pour chasser les pharisiens de notre temple. Dans les circonstances, il n'y a pas de raison pour que je fasse des commentaires au nom de mes collègues ou au nom de mon parti. L'ancien premier ministre a signalé qu'il ne voyait pas vos propositions du même œil que vous; il est, par conséquent, à peu près inutile de faire de nouveaux commentaires. J'ajoute cependant que nous étions tout disposés à apporter notre collaboration concernant la demi-heure réservée aux questions, même si nous éprouvions une certaine inquiétude au sujet de la proposition selon laquelle les honorables députés seraient invités à poser des questions suivant l'importance du groupe dont il font partie. Comme l'a dit le chef de l'opposition, cette question peut être soumise au comité dès maintenant.

Nous aimerions vous assurer que vous recevrez notre collaboration, mais nous aimerions aussi vous demander de ne pas être découragé par la réponse que vous avez obtenue à vos propositions. Si vous devenez sévère, tant que nous verrons une équité élémentaire qui, je le crois, se manifesterait, nous serons disposés à nous en accommoder. Je pense que la tâche, vu ce qui a été dit, en particulier par l'Orateur précédent, retombe maintenant sur vous, monsieur l'Orateur, et nous avons hâte de vous voir assumer ce fardeau.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition officielle a longuement parlé pour signaler ce qu'a été la pratique au Parlement du Royaume-Uni. Je dirais qu'il y a amplement d'exemples dans d'autres Parlements, qui se fondent sur les traditions du modèle des Parlements, que nous suivons, où on a, avec beaucoup de succès, limité la période des questions avec justice envers tous les membres de la Chambre, et même lorsqu'il y avait plus de deux partis.

Je crois que votre proposition est excellente et que nous devrions l'essayer. Nous collaborerons avec vous, monsieur, au cours de la période très importante qui est consacrée aux questions, en reconnaissant que vous êtes responsable du bon fonctionnement de la Chambre. Je crois que nous devrions également accorder notre entier appui au comité, puisqu'il est formé de membres de tous les

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

partis de la Chambre, et que nous devrions faire tous les efforts possibles non seulement pour collaborer, mais pour rendre ici, de façon concertée, notre travail plus productif.

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, ainsi que je le mentionnais jeudi, lorsque vous nous avez présenté votre suggestion en six points, nous encore sommes prêts à collaborer, dans toute la mesure du possible, à l'adoption de ces suggestions que vous avez faites la semaine dernière.

Cependant, nous avons mentionné, à l'occasion, qu'il serait très important que nous ayons des réponses précises et exactes aux questions que nous posons.

J'entendais l'honorable chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker) dire que cette nouvelle procédure était susceptible d'enlever du temps à ses députés, leur interdisant de poser des questions. A mon avis, plusieurs questions sont posées qui ne devraient pas l'être et ce, surtout par les conservateurs, et depuis plusieurs semaines.

Cette procédure aiderait à améliorer la situation et diminuer le temps consacré à la période des questions.

Nous sommes ici depuis déjà une heure et dix minutes, et l'appel de l'ordre du jour n'a même pas encore été fait.

Monsieur l'Orateur, nous croyons que les trente minutes suggérées sont suffisantes, à la condition que chaque groupe soit reconnu et ait l'occasion de poser des questions et que le ministre concerné réponde avec précision et non en tergiversant, de façon que la Chambre soit bien informée lorsque les députés posent des questions.

Ainsi que je le mentionnais jeudi dernier, nous sommes prêts à vous appuyer entièrement et à collaborer avec vous.

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vous sais gré des efforts réels, sinon fructueux, que vous tentez en vue d'accélérer et de rendre plus efficaces les travaux de la Chambre au cours de la présente session. (Exclamations)

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est tout simplement ridicule.

M. l'Orateur: A l'ordre! Qu'on me permette maintenant de remercier le chef de l'opposition de ses observations fort utiles. Il a peut-être raison. Le mieux à faire, quand il s'agit de questions d'une telle importance, est peut-être de se hâter lentement. J'ose espérer que le comité de la procédure va se mettre à l'œuvre d'ici quelques jours afin que nous puissions ensuite examiner l'affaire avec le